

CALENDRIER DE VACANCES ÉTÉ 2024



DATES IMPORTANTES

Durée du calendrier de vacances	Pour toutes les catégories syndicales : Du 1 ^{er} mai au 12 octobre 2024
Date de la mise en ligne des calendriers dans le WebLogibec pour les gestionnaires	Toutes les catégories syndicales : Le 9 février 2024
Date de la période des choix	Pour toutes les catégories syndicales : Du 28 février au 14 mars 2024
Date de l'affichage officiel des calendriers approuvés	<p>Catégorie 1 (FIQ) → Vers le 15 avril 2024</p> <p>Catégorie 2 (SCFP) → 14 avril 2024 (au plus tard)</p> <p>Catégorie 3 (CSN) → 15 avril 2024 (au plus tard)</p> <p>Catégorie 4 (APTS) → 15 avril 2024 (au plus tard)</p>

L'HORAIRE COLLABORATIF
AgiliT

Pour les secteurs utilisant l'horaire collaboratif AgiliT, l'approbation des calendriers doit être faite au plus tard le 30 mars 2024.

FORMATION À L'INTENTION DES GESTIONNAIRES – CALENDRIER ÉTÉ 2024

DURÉE 1 H 30

22 et 24 janvier	30 janvier et 1 ^{er} février	7 et 9 février	9 février	13 et 15 février	21 février	28 février	14 et 15 avril
Formation calendrier	Formation calendrier	Formation calendrier	Mise en ligne des calendriers	Formation calendrier	Formation calendrier	Début des choix	Affichage des calendriers approuvés

APPROBATION ET RETOUR DES CALENDRIERS

Quand approuver les calendriers?	Au plus tard à la date d'affichage officiel des calendriers approuvés.	<p>L'HORAIRE COLLABORATIF AgiliT</p> <p>Pour les secteurs utilisant l'horaire collaboratif AgiliT, l'approbation des calendriers doit être faite au plus tard le 30 mars 2024.</p>
Comment retourner les calendriers?	Puisque le processus de choix se déroule dans le WebLogibec, il n'est plus nécessaire de retourner vos calendriers approuvés par courriel.	

CALCUL DES QUOTAS

	Dates de la période normale de prise des vacances	Nombre de jours / nombre de semaines complètes <small>(selon les dates de la période normale de prise de vacances)</small>
Catégorie 1 (FIQ)	Du 26 mai au 12 octobre 2024	100 jours / 20 semaines
Catégorie 2 (SCFP)	Du 13 mai au 6 octobre 2024	105 jours / 21 semaines
Catégorie 3 (CSN)	Du 12 mai au 12 octobre 2024	110 jours / 22 semaines
Catégorie 4 (APTS)	Du 26 mai au 12 octobre 2024	100 jours / 20 semaines